



Ville de Trois-Pistoles

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE :

Conformément à l'article 53.3 du *Règlement sur la qualité de l'eau potable* (chapitre Q-2, r. 40), nous affichons (voir document joint) le bilan 2021 de la qualité de l'eau potable du réseau de distribution de la ville de Trois-Pistoles.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce bilan sur le site Internet de la Ville au www.ville-trois-pistoles.ca ou en obtenir une copie en communiquant avec le Service de la greffe au 418-851-1995 poste 4226 ou par courriel au greffe@ville-trois-pistoles.ca .

Donné à Trois-Pistoles, ce 30 mars 2022.

Nancy Dubé
Greffière